

# FORMATION

## LE DROIT DISCIPLINAIRE

### OBJECTIF :

- Comprendre les bases réglementaires
- Présenter les procédures de sanction dans l'entreprise
- Mettre en œuvre ces procédures

**POUR QUI :** Responsables, managers souhaitant acquérir ou renforcer leurs connaissances en matière de droit social.

**DURÉE :** 2 jours

**MÉTHODE ET MOYENS :** Pédagogie active  
Mini-cas pratiques - Application pratique sur chaque partie de la formation.

## PROGRAMME

### CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DU DROIT DISCIPLINAIRE

**Pouvoir disciplinaire du chef d'entreprise :** limites légales, respect des droits de la défense

#### Différents partenaires internes :

- L'employeur ou son représentant,
- représentants du personnel, salariés

#### Interlocuteurs externes :

- Administration et Inspection du Travail, conseil des Prud'hommes
- Les organismes professionnels, conseil de discipline et commission paritaire

### SANCTION

Définition d'une faute et de sa gravité  
Etat des lieux du règlement intérieur  
Echelle des sanctions  
Sanctions interdites

### PROCEDURE DISCIPLINAIRE

**Sanction d'une faute mineure :** procédure réduite, notification

**Sanction d'une faute importante ou grave :** convocation, entretien préalable, assistance du salarié, décision

Cas particulier : les salariés protégés

### SUITE ET RECOURS DU SALARIE

**En interne :** hiérarchie, représentants du personnel

**En externe :**

Action auprès de l'inspection du travail

Conseil des Prud'hommes : procédure, charge de la preuve, pouvoirs du conseil, voies de recours

**Autres éventualités :** départ négocié, réintégration, amnistie

DÉCUPLEZ VOS CHANCES  
DE RÉUSSIR, DITES OUI  
À LA FORMATION !